



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie  
Lectures (2002-2010) | Publications de 2004

---

Choffé T., Lekieffre M. et Planet J. [2004],  
Développement durable : dynamiser l'action  
publique, collection Formation, éditions de la  
Performance, 348 p.

Sonia El Heit

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/963>

DOI : [10.4000/developpementdurable.963](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.963)

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Sonia El Heit, « Choffé T., Lekieffre M. et Planet J. [2004], Développement durable : dynamiser l'action publique, collection Formation, éditions de la Performance, 348 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 20 avril 2005, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/963> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.963>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



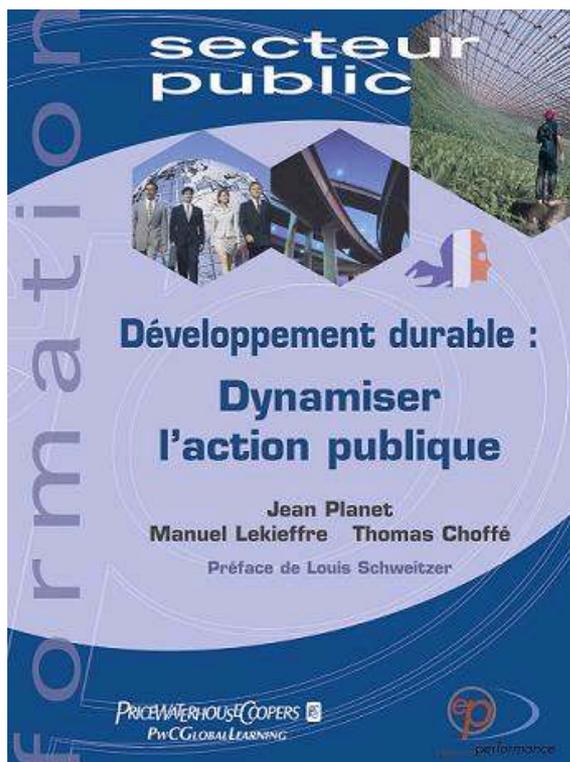
*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

Choffé T., Lekieffre M. et Planet J.  
[2004], Développement durable :  
dynamiser l'action publique,  
collection Formation, éditions de la  
Performance, 348 p.

Sonia El Heit

---



- 1 Le développement durable est un thème à la mode : fédérateur, percutant, ... il a tout pour plaire. Pourquoi ? C'est que ce concept, notamment à travers sa dimension environnementale, se trouve être une caisse de résonance de nos revendications non satisfaites, tant envers l'Etat et ses représentants qu'envers les acteurs privés (les entreprises). Il n'est donc pas surprenant qu'un grand nombre d'ouvrages traitent de ce concept. Parmi eux, celui de Choffé T., Lekieffre M. et Planet J. intitulé « *développement durable : dynamiser l'action publique* ». Organisé autour de cinq chapitres, l'ouvrage poursuit deux objectifs : un objectif pédagogique d'une part et un objectif opérationnel d'autre part.
- 2 Le chapitre 1 propose dans un premier temps un rappel historique sur le concept de développement durable en adoptant une démarche réglementaire (contraignante ou pas) dans un grand nombre de domaines (développement social, durabilité des villes, ...). Dans un second temps, les auteurs précisent les acteurs impliqués dans la problématique du développement durable, mettant au cœur de leur démarche les entreprises.
- 3 Le chapitre 2 est consacré à l'engagement de l'Etat dans le développement durable. Ce chapitre est l'occasion de préciser les structures dédiées au développement durable sous l'angle environnemental. Malheureusement, ne sont citées que les structures qui n'ont qu'un rôle consultatif telles que le Conseil National pour le développement durable ou le Comité Interministériel pour le développement durable.
- 4 Le chapitre 3 concerne la gestion du développement durable au sein des entreprises publiques. L'objectif est de montrer que le développement durable est devenu un axe stratégique au sein des entreprises publiques (EDF/GDF, RATP, SNCF, ...). Or, l'expression « entreprise publique » est un terme générique qui cache une réalité polymorphe. Ainsi, alors qu'EDF est en prise avec des problèmes de gestion des déchets dangereux, GDF doit faire face à des déchets industriels banals (déchets du BTP notamment). Le traitement de ces différents aspects n'est absolument pas étudié, ni souligné.
- 5 Le chapitre 4, qui aurait d'ailleurs dû être placé après le chapitre consacré à l'engagement de l'Etat, traite de l'engagement des collectivités territoriales dans le développement durable. Cela aurait sûrement été un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage. Le développement durable est, en effet, un concept qui porte en lui un grand pragmatisme ; les auteurs listent les initiatives locales mais ne font qu'effleurer les problématiques. On passe ainsi sans problème du traitement des transports à la gestion de l'eau en passant par les achats publics... On voyage aussi : du Nord-Pas-de-Calais à Melbourne ...
- 6 Le chapitre 5 propose une méthodologie pour l'élaboration de l'Agenda 21. Ainsi, on apprend que pour ce faire, il faut faire preuve de volonté, élaborer un diagnostic puis établir un plan d'actions... Bref, on reste dans le cadre du vœu pieux...
- 7 L'ouvrage a-t-il atteint les objectifs fixés par les auteurs ? Qui trop embrasse, mal étire et sur le premier objectif, force est de constater que c'est effectivement le cas. En effet, la volonté clairement énoncée de clarification sur le concept de développement durable rend l'ouvrage trop exhaustif ; Finalement, l'ouvrage perd en précision, les raccourcis sont nombreux et parfois surprenants notamment celui établi entre le concept de développement durable et celui de responsabilité sociale de l'entreprise. Sans doute aurait-il été judicieux de s'intéresser à la relation récente

établie entre ces deux concepts liés mais pas nécessairement équivalents dans un chapitre dédié.

- 8 Le second objectif, opérationnel, est plus politique : il s'adresse aux acteurs publics (Etat et collectivités territoriales). A en croire le titre, il s'agit de dynamiser l'action publique (auparavant jugée plutôt atone). Or, dès l'introduction les auteurs expliquent que la France s'inscrit *de facto* dans un cadre réglementaire et qu'il conviendrait d'adopter une vision anglo-saxonne, celle du volontariat. Est-ce à dire que pour dynamiser il faut « *laisser faire* » ? Preuve à l'appui, on découvre que le développement durable trouve une de ses origines historiques chez les Quakers (alors qu'antérieurement aux Quakers, l'Angleterre fut l'un des premiers pays à édicter en 1388 des lois anti-pollution pour Londres). C'est un nouvel angle d'attaque des partisans libéraux en matière de développement durable : par un savant mélange de développement durable, de responsabilité sociétale des entreprises et de gouvernance, l'idée est de parvenir à convaincre de la nécessité d'un désengagement de l'Etat et des collectivités de la vie économique, politique, environnementale,... afin que les agents (entreprises, citoyens, ...) négocient directement entre eux.
- 9 Dans cet ouvrage, certains aspects positifs émergent : rendons d'une part hommage au travail des auteurs qui ont élaboré un réel travail de synthèse (trop ?), si bien qu'ils ne font qu'effleurer les sujets. Soulignons, d'autre part, le point de vue défendu par ces derniers, à savoir que le développement durable est une approche systémique (s'appliquant à tous les niveaux de l'entreprise). Cet ouvrage s'adresse à des lecteurs en quête d'une première approche du développement durable.

---

## AUTEUR

SONIA EL HEIT

Docteur en Sciences économiques, ATER à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.